

Validation des prescriptions informatisées dans un Centre Hospitalier Général : évaluation des interventions pharmaceutiques suite à la mise en place d'un plan d'amélioration.



E. Nédellec¹, A. Beaufiles, V. Duperrin¹, M. Bascoulergue¹, MN. Coruble², A. Labarthe², B. Coret-Houbart¹
¹Pharmacie, Centre hospitalier intercommunal Robert Ballanger, Aulnay-sous-Bois
²Responsable qualité, Centre hospitalier intercommunal Robert Ballanger, Aulnay-sous-Bois



Introduction

Depuis 2009, la prescription des 20 services de médecine et de chirurgies est informatisée. L'ensemble des prescriptions de ces services est validée quotidiennement par les internes et pharmaciens.

En 2013, une analyse des interventions pharmaceutiques (IP) effectuées dans l'année sur les prescriptions de 6 services de médecine a été réalisée. Les IP sont codées selon la grille de la SFPC. Cette analyse a permis l'identification d'imprécisions de codage et de problèmes récurrents dans la prescriptions de certaines spécialités aboutissant à des mesures correctives. Dans le cadre d'une évaluation des pratiques professionnelles une nouvelle analyse rétrospective comparative des prescriptions de ces 6 services a été effectuée sur l'année 2014.

Méthode

Une étude rétrospective des IP sur l'année 2014 a été effectuée sur les 6 mêmes services de médecine que ceux étudiés en 2013. L'extraction des données a été faite par requête sur le logiciel Pharma[®]. La comparaison statistique entre les résultats obtenus lors des deux enquêtes a été obtenue par comparaison des intervalles de confiance à 95%.

Résultats & Discussion

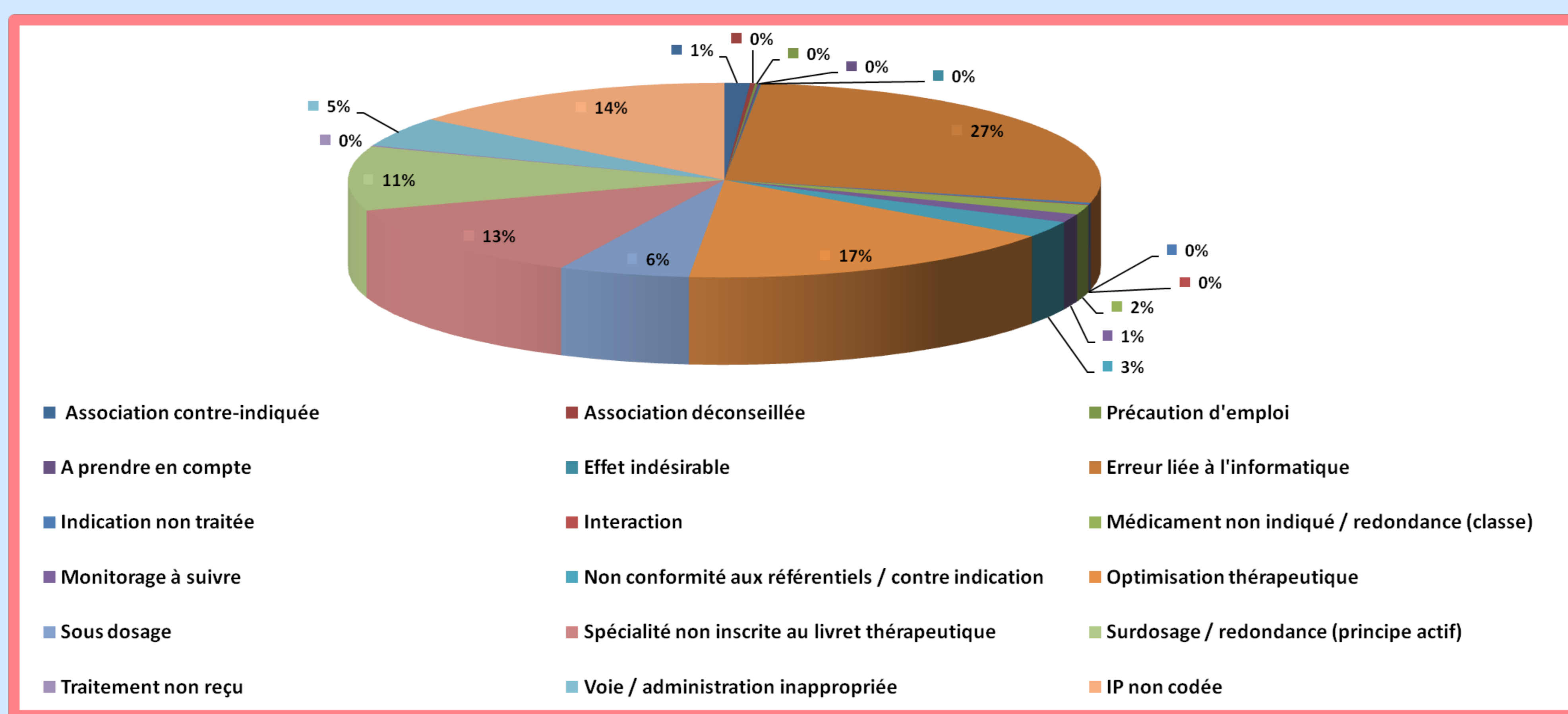


Figure 1: Classification des IP émises durant l'année 2014.

Pour l'année 2014, l'analyse concerne 100381 lignes de prescription. 7951 IP ont été réalisées, soit 7,92% des lignes de prescription contre 4439 IP en 2013 et 4,4% des lignes de prescription. L'augmentation du nombre d'IP en 2014 s'explique par une plus grande exhaustivité du codage des interventions.

Depuis 2013, plusieurs fiches produit ont été modifiées. Cela concerne notamment la limitation de la durée de prescription. Des modifications de l'unité principale de prescription ont également été apportées. Les fiches produit ont aussi été enrichies par des commentaires sur les schémas posologiques.

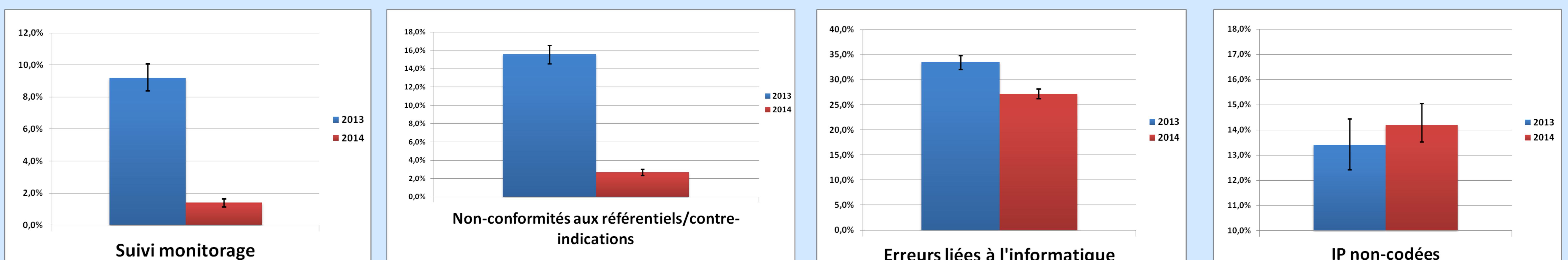


Figure 2 : Comparaison de la proportion d'IP en fonction du codage entre 2013-2014.

On note des diminutions significatives ($p < 0,01$) des IP pour suivi du monitoring et non-conformité aux référentiels/contre-indication. Cela s'explique notamment par un report du codage sur les nouveaux items « spécialité non inscrite au livret thérapeutique » et « optimisation thérapeutique » qui représentent respectivement 27% et 17% des IP en 2014.

Les modifications des fiches produit ont également permis de diminuer significativement la part des erreurs liées à l'informatique. La part des IP non codées reste importante et n'a pas évolué depuis la dernière étude.

Conclusion

Cette étude rétrospective comparative a permis d'objectiver les résultats des actions correctives mises en place suite à la première évaluation. La part des IP non codées reste importante, une revue mensuelle de ces IP est mise en place afin de diminuer la part de non codage et d'homogénéiser les pratiques de validation pharmaceutique.